

ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe

Agence AEF
l'enseignement français
à l'étranger

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 31 aout 2020

Membres présents

Le conseil d'établissement a été convoqué en urgence par courrier adressé aux membres le 26 aout 2020.

- Présents : 15 (liste d'émargement en annexe)
- Votants : 14 Le quorum étant atteint, M. le Proviseur déclare la séance ouverte à 18h.

Désignation d'une secrétaire de séance

Madame Evelyne BREARD, Directrice du primaire, est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil d'Etablissement du 29 juin 2020.
2. Approbation de l'ordre du jour.
3. Protocole sanitaire de rentrée
4. Calendrier du mois de septembre au secondaire

Secrétaire de séance

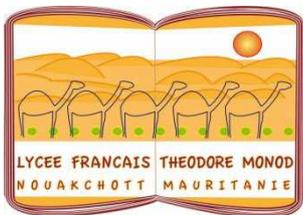
Evelyne BREARD

Le Proviseur



Stéphane GIRARD

Monsieur le Proviseur remercie tous les membres du Conseil d'Etablissement de leur présence et ouvre la séance à 18h.



I. Approbation du PV du Conseil d'Établissement du 9 juin 2020

Le PV est adopté à l'unanimité, sans remarque.

II. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

III. Protocole sanitaire de rentrée

M. le Proviseur présente aux membres du CE l'adaptation du protocole sanitaire pour la rentrée de septembre 2020.

Les représentants de parents indiquent que l'APELF réfléchit à une fourniture de masques pour les élèves.

M. Petitgenet évoque la pénibilité du port du masque durant toute une demi-journée de classe.

Mme Pons insiste sur l'importance de la mise à disposition du logiciel Pronote au plus vite après la rentrée.

La question des personnels vulnérables est posée ; M. le Proviseur indique que ces cas seront traités individuellement le cas échéant.

M. Petitgenet pose la question de la démarche suivie si un élève est positif à la Covid 19. M. le Proviseur indique que ce sont les autorités sanitaires locales qui prendront les décisions adéquates, en liaison avec les médecins référents de l'Ambassade de France.

M. Tornatore demande combien d'élèves pourront être accueillis au CDI simultanément ; M. le Proviseur indique que la distanciation physique sera appliquée au CDI. Par ailleurs M. Tornatore s'interroge sur la durée du protocole. M. le Proviseur indique que le protocole sera appliqué jusqu'à ce que la situation sanitaire évolue ; il pourrait donc ou bien être renforcé ou bien allégé en fonction des conditions.

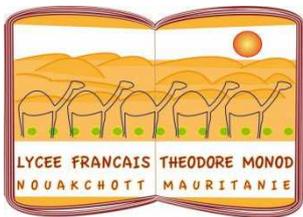
Mme Hamidi évoque la possibilité d'une nouvelle fermeture de l'établissement. M. le Proviseur répond que l'expérience acquise entre mars et juin serait mise à profit pour le rétablissement d'un enseignement à distance.

Le protocole sanitaire de rentrée est mis aux voix et adopté à l'unanimité par 14 voix pour.

IV. Calendrier du mois de septembre au secondaire

M. Le Proviseur et M. Haidoussi le Proviseur adjoint expliquent qu'en raison de la session de septembre des examens du Baccalauréat et du Brevet, des adaptations sont indispensables eu égard au nombre de salles et de surveillants nécessaires pour une bonne tenue des examens.

Les classes du secondaire viendront au lycée selon un calendrier présenté aux membres du CE et les cours seront suspendus au secondaire pour la semaine du 14 au 18 septembre.



Mme Hamidi demande quelle sera la forme de l'enseignement lorsque les élèves ne seront pas en classe. M. le Proviseur indique que ce sera un enseignement à distance, mais dans une forme moins aboutie qu'au dernier trimestre 2019/2020, les professeurs étant sollicités pour les examens.

V. Questions diverses

Aucune question diverse n'avait été déposée en raison de la convocation en urgence du CE. Cependant, Mme Hamidi pose deux questions :

1. Tarifs 2020/2021 : M. Girard rappelle que lors du dernier CE du 29 juin 2020, l'augmentation initialement prévue de 5% avait été ramenée à 3.5% pour la rentrée 2020. Par ailleurs, un abattement de 10% sur les frais de scolarité du 3^{ème} trimestre a été consenti pour les élèves de maternelle.
2. Organisation d'une bourse aux livres : Cette organisation peut être envisagée, en extérieur et dans le respect strict des gestes barrière et de la distanciation.

La séance du Conseil d'Établissement est close à 19H30